

Communiqué de presse

15 novembre 2010



Drame de Dijon

PRÉSENTATION D'ADOMA

Société d'économie mixte dont l'État est actionnaire majoritaire, Adoma propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.

Près de 70 000 clients

Adoma loge et héberge un large public : travailleurs migrants, retraités, familles monoparentales, jeunes adultes, demandeurs d'asile, Gens du voyage, personnes sans-abri et mal logées en situation d'urgence.

Une offre diversifiée de solutions de logement et d'hébergement

Pour accueillir cette clientèle, Adoma gère sur l'ensemble du territoire national, un patrimoine varié : 235 résidences sociales, 232 foyers traditionnels, 1 735 appartements ou pavillons locatifs, 93 structures d'accueil des demandeurs d'asile, 22 structures d'hébergement (centres de stabilisation, CHRS, CHU, centres d'accueil hivernal), 125 logements d'urgence.

Contacts Presse

Olivia Weiland
olivia.weiland@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 42 33
Mobile : 06 22 17 25 41

Adoma
Direction de la Communication
42, rue Cambronne
75740 Paris cedex 15
www.adoma.fr

Adoma partage la très vive émotion suscitée par le terrible drame qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à la résidence « Fontaine d'Ouche » de Dijon et s'incline devant les victimes. Elle adresse ses très sincères condoléances aux proches des disparus et ses vœux de rétablissement à ceux qui sont hospitalisés.

L'entreprise remercie les secours pour leur travail considérable et leur rapidité d'intervention, ainsi que la ville de Dijon, le Conseil général et la préfecture de Côte-d'Or qui ont coordonné l'ensemble des secours et des mesures de première urgence, avec l'équipe d'Adoma qui était dans la nuit sur place.

La collaboration d'Adoma avec les autorités publiques est totale, avec la police et les pompiers afin de faire toute la lumière sur les circonstances dans lesquelles l'incendie a démarré et avec la ville de Dijon, le Conseil général et la préfecture de Côte-d'Or ainsi qu'avec les autres bailleurs sociaux pour le relogement des résidents et des demandeurs d'asile. **Ce matin, 52 personnes sont déjà relogées dans d'autres résidences Adoma de Dijon et de la région. Adoma restera pleinement mobilisée jusqu'au relogement total des sinistrés.**

Parce que les risques d'incendie sont importants au sein des résidences, Adoma a mis en place en 2006 un Plan d'action national d'amélioration de la sécurité incendie qui va au-delà de la législation en vigueur, afin de protéger au mieux ses résidents.

Ainsi, sur l'ensemble de son parc immobilier, les logements autonomes ou les chambres en unité de vie sont équipés de DAAF (détecteurs avertisseurs autonomes de fumée) et de portes coupe-feu (portes à âme pleine avec un niveau pare-flamme de 30 mn).

La résidence « Fontaine d'Ouche » bénéficie donc de ces équipements. Selon les premiers éléments de l'enquête, les équipements incendie, détecteurs de fumée, portes coupe-feu, alarmes incendie, ont fonctionné. L'incendie ne s'est pas propagé dans le bâtiment mais est resté circonscrit à la façade qui avec l'aide du vent, s'est embrasée rapidement, générant des fumées toxiques.

Par ailleurs, la résidence « Fontaine d'Ouche », foyer de travailleurs migrants comptant 192 logements, dont 80 places réservées à des demandeurs d'asile, est un bâtiment entretenu. Adoma a consacré 1 200 000 € depuis 2005 à des travaux d'entretien et de mise en sécurité sur le foyer.